

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 janvier 2006

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBault - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : M. BERTELOOT - M. ALLAERT - M. DANIERE (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme DE ALMEIDA - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme KAROUBI (pouvoir M. BAZIN) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Signalisation tricolore – Fourniture de lanternes, de supports et de boîtiers de raccordement – Mise en appel d'offres

Monsieur Gervais, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville doit disposer de pièces détachées et de sous-ensembles pour assurer l'entretien et le renouvellement des installations de signalisation tricolore. Les marchés actuels arrivent à échéance le 31 décembre 2005.

Aussi est-il proposé de lancer un appel d'offres unique à lots séparés, en vue de la passation de marchés à bons de commande valables du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008. La forme du marché à bons de commande est justifiée par la nécessité de réaliser, au-delà des opérations de renouvellement, des réparations de natures diverses et impossibles à prévoir dès maintenant (remplacements suite à accident, aménagements de sécurité routière, etc). Le découpage en lots séparés permet par ailleurs de favoriser la mise en concurrence des entreprises.

La structure des marchés à passer serait la suivante :

Désignation	Montant total sur trois ans (TTC) minimum et maximum
Lot A : fourniture de supports de feux tricolores	35 000 € à 70 000 €
Lot B : fourniture de lanternes de feux tricolores de 200 et 300 mm de diamètre	40 000 € à 80 000 €
Lot C : fourniture de coffrets de raccordements électriques de feux tricolores	10 000 € à 20 000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. m'autoriser à lancer la procédure relative à la fourniture de matériels de signalisation tricolore par voie d'appel d'offres ouvert ;
2. m'autoriser à signer les marchés correspondants et tous actes à intervenir pour leur exécution ;
3. m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT